



CHAPELLE SAINT MARTIN DE PORRÈS

Père Xavier Ley, chapelain
Boîte 3, 41, rue Jacques Ibert – 75017 Paris – 09 81 05 48 04
chapelain@saintmartindeporresparis.fr

DENIER POUR SAINT MARTIN DE PORRÈS : Comment donner ?

- Par carte bancaire sur le site de la paroisse www.sainteodile.fr, c'est simple, rapide, efficace et totalement sécurisé ;
- Par prélèvement automatique en souscrivant en ligne sur www.sainteodile.fr, ou en nous renvoyant le bon que vous avez reçu ;
- Par chèque à l'ordre de « ADP Sainte Odile – Saint Martin de Porrès ».

Merci à tous ceux qui ont déjà répondu à notre appel et merci à tous les autres qui vont le faire avant les vacances ! Grâce à vos dons nous avons pu acheter le présentoir des cierges, le piano et financer la nouvelle croix devant la chapelle. Et cela permet aussi de participer aux paiements des loyers de la Chapelle à la RIVP ainsi que les charges courantes.

Calendrier du 20 juin au 27 juin 2021

- Samedi 19 juin :** 10h00, Accueil par le chapelain, Adoration du Saint Sacrement et confession possible. 11h15, chapelet. 12h00 messe.
14h00 à 17h00, Prière de guérison et de délivrance à l'église Sainte Odile. 15h00 à 16h30 Accueil par un paroissien.
- Dimanche 20 juin :** 10h30, messe.
- Mardi 22 juin :** 18h00, Accueil par le chapelain, prière personnelle et confession possible. 19h00, messe.
- Mercredi 23 juin :** 11h00 à 12h00 Accueil par le chapelain, prière personnelle et confession possible. 12h15, messe.
- Jeudi 24 juin :** 18h00, Accueil par le chapelain, prière personnelle et confession possible. 19h00, messe.
- Vendredi 25 juin :** 18h00, Accueil par le chapelain, Adoration du Saint Sacrement et confession possible. 19h00, messe. 20h00, réunion de l'équipe liturgique.
- Samedi 26 juin :** 11h15, chapelet. Pas de messe en raison des ordinations sacerdotale à St Sulpice. 15h00 à 16h30 Accueil par un paroissien.
- Dimanche 27 juin :** 10h30, messe.

PRIERE DE GUÉRISON ET DE DÉLIVRANCE

**Samedi 19 juin
de 14h00 à 17h00
à l'église Sainte Odile**

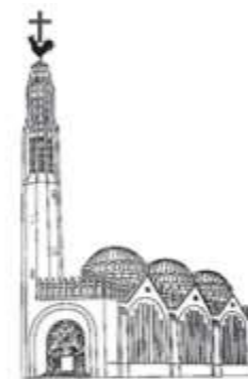
DIMANCHE 4 JUILLET

10h30 messe d'action de grâce pour l'année passée,
suivie d'un verre d'amitié festif.

père Xavier Ley est disponible pendant la journée pour venir vous visiter, vous donner les sacrements de la confession, des malades et de l'Eucharistie. Vous pouvez aussi prendre rendez-vous pour venir le rencontrer à la chapelle.

Paroisse Sainte Odile

2, avenue Stéphane Mallarmé-75017 Paris ☎ 01 42 27 18 37
sainteodile75017@gmail.com www.sainteodile.fr



PAROISSE SAINTE ODILE

Dimanche 20 juin 2021
12^{ème} dimanche du temps ordinaire : **Missel de Saint Paul VI**
4^{ème} dimanche de la Pentecôte : **Missel de Saint Pie V**

La fête des pères

Chers paroissiens,

Je vous souhaite à toutes et tous une bonne fête des pères. Surtout je m'adresse à vous tous pères de familles, que cette fête soit pour vous l'occasion d'un nouvel élan dans votre dévouement pour les familles qui vous sont confiées par la grâce de Dieu.

Je m'adresse également à tous les prêtres, pères dans la foi. Si vous permettez que je m'arrête un peu sur la paternité du prêtre, je vous confierai avec quelle profondeur je considère ce titre si merveilleux et si impressionnant que le peuple de Dieu accorde à ses pasteurs. Mes chers frères et sœurs, quel acte de foi est impliqué quand nous appelons un prêtre « mon père » !

Mais, comme le prêtre est à la foi mère et père, permettez-moi de méditer avec vous sur l'aspect parental du prêtre en partant de sa qualité maternelle, qui, en vérité, illumine la paternité. En effet, comme l'Église est mère à travers le ministère de la prédication et l'administration des sacrements, cela se réalise dans la personne du prêtre, qui incarne cette mission reçue en nous faisant tous naître dans l'Église du Christ. Le Concile Vatican II nous enseigne ceci : « L'Église par la prédication [...], engendre à une vie nouvelle et immortelle des fils conçus du Saint-Esprit et nés de Dieu » (*Lumen Gentium* n.64). Cela peut être approfondi en partant de l'enseignement de saint Paul aux Galates (Ga 4,19), où il considère les destinataires de sa lettre comme ses enfants. Il leur dit ceci : « Mes enfants, vous que j'enfante à nouveau dans la douleur jusqu'à ce que le Christ soit formé en vous ». En cela, nous comprenons que Paul se considère comme celui qui enfante de nouveau ses disciples, jusqu'à ce que Christ soit formé en eux, c'est-à-dire jusqu'à ce que ses correspondants soient devenus des fidèles adultes vivant pleinement la vie nouvelle qui leur a été donnée. Dans la mesure où nous souscrivons à cette révélation de l'apôtre à ses correspondants, nous pouvons rendre compte de cet aspect matriciel des prédicateurs de la parole de Dieu.

C'est pour cela que le prêtre exerce sa maternité en ne laissant pas courir tout seuls les enfants de Dieu, mais en les accompagnant sur le chemin de la foi. Ceci renvoie à l'éducation, en vertu de laquelle il apprend à ses enfants la loi du Christ, leur met en main l'évangile et les aide à le déchiffrer. En ceci il est vraiment une mère.

Également, le prêtre exerce sa fonction maternelle en administrant les sacrements. En effet, chaque fois que nous célébrons le mystère sacré de la mort et de la résurrection du Christ, nous perpétons l'œuvre par laquelle nous sommes baptisés et sauvés pour devenir des enfants de Dieu. Voilà pourquoi nous n'hésitons pas à dire que le Christ nous a engendrés sur la croix, lorsqu'il a laissé ouvrir son cœur, comme une mère qui s'en remet à Dieu pour le don d'une nouvelle vie. Que des merveilles mes frères et sœurs vivons-nous à chaque fois que nous célébrons les sacrés mystères ! Encore une fois ce ministère nous est matériellement donné à contempler dans la personne du prêtre. En plus, rappelons-nous que cette semaine, dans notre diocèse, beaucoup d'entre nous fêtent leur anniversaire d'ordination. En même temps, nous nous réjouissons de ceux qui vont être ordonnés samedi prochain pour le diocèse de Paris. Parmi eux, nous pensons à Augustin Reille et prions particulièrement pour lui qui est un des enfants de notre paroisse.

Vous qui pourrez suivre la célébration des ordinations, profitez-en pour admirer la bonté de Dieu envers son Église. C'est une cérémonie qui nous ouvre à la réalité incommensurable selon laquelle Dieu oint le prêtre pour Lui-même, afin qu'il soit le Christ face aux autres et qu'avec la force de cette grâce, il rassemble tous les hommes et les conduise vers Lui. Le Christ l'a exprimé ainsi : « De même que tu m'as envoyé dans le monde, moi aussi, je les ai envoyés dans le monde. Et pour eux je me consacre moi-même, afin qu'ils soient, eux aussi, consacrés par la vérité » (Jn 17, 18-19). Qu'il est grand le prêtre de la Nouvelle Alliance, qui, par l'onction sacrée, depuis le jour de son ordination, peut dire : « Ceci est mon Corps », « Ceci est mon Sang » et réaliser de nouveau le mystère de l'Incarnation, de la vie, de la mort et de la résurrection du Christ, face à Dieu et parmi les hommes !... Quelle grandeur que celle du prêtre, qui est capable de perpétuer la personne du Christ parmi nous ; et plus encore, d'être le Christ parmi les hommes grâce la plénitude et à la richesse de la participation de son Sacerdoce ! Que la Vierge Marie, la mère et le modèle des prêtres les protège dans son manteau de sainteté. Qu'elle les défende contre le loup qui disperse le troupeau et qui souille leur beauté. Ainsi, les prêtres pourront être pleinement pères et mères, par une adhésion totale au Christ, dans une vie toute consacrée à la volonté divine.

Père Dieudonné Maniraguha, vicaire

SAINTE ODILE

PRIÈRE DE GUÉRISON ET DE DÉLIVRANCE selon le Rituel de l'Eglise

Samedi 19 juin de 14h00 à 17h00

Chapelet – Louange - témoignages - Exhortation par l'exorciste du diocèse

Accueil - Ecoute - **Prière de guérison - Sacrement de la Réconciliation** - Exposition du Saint Sacrement

Ce dimanche

Avant le départ en vacances, un verre d'amitié paroissial est proposé à la fin des messes 9h30, 10h00 et 11h15.

Vous pourrez pour remercier le Père Dieudonné Maniraguha pour les deux belles années que nous avons passées avec lui.



DÉPART DE NOTRE VICAIRE

Le Père Dieudonné Maniraguha, qui va rejoindre son diocèse au Rwanda.

Ceux qui souhaitent participer à un cadeau collectif peuvent déposer les enveloppes à l'accueil en indiquant « Cadeau Père Dieudonné – secrétariat ».

CHAPELET POUR LES MALADES

le mercredi à 17h30 à l'église

à la chapelle de Notre Dame de la Vie

ADORATION

le mercredi à 16h30

à la chapelle de Notre Dame de la Vie dans l'église

PÈLERINAGE AU MONT SAINTE ODILE

Samedi 25 septembre et dimanche 26 septembre

Samedi 25 septembre :

Les horaires du TGV sont instables, actuellement, pour la Gare de l'Est vers Strasbourg. On prévoit : Messe à la Cathédrale, visite de l'extérieur et de l'intérieur de la cathédrale avec un parcours spirituel. 13h Pique-nique tiré du sac dans une salle. 14h20 départ en car pour le Mont St Odile, 15h30 à l'hôtellerie. Descente à la Source, Vêpres, repas et adoration perpétuelle à la chapelle.

Dimanche 26 septembre

Laudes, petit-déjeuner, descente à la source de Sainte Odile (bons marcheurs). Chemin de Croix (bons marcheurs), messe, déjeuner, 14h00 départ en car pour Strasbourg, TGV de 15h45 arrivée à 17h35 à Paris. Prendre le tract d'inscription sur les présentoirs (30 personnes pourront partir en Alsace).



BRAD'MODE VESTIAIRE

Fermeture du vestiaire du mercredi 30 juin à mi-septembre

Aucun dépôt pendant les mois de juillet et août.

Réouverture après la mi-septembre

FORUM DES ACTIVITÉS

Dimanche 19 septembre

de 10h30 à 12h30

RENTRÉE EN SEPTEMBRE : ÉVEIL À LA FOI – CATÉCHISME - PATRONAGE

Inscriptions du CP au CM2

Mercredi **23 juin** : 8h30 à 11h00 et de 13h00 à 15h15 **et** le Dimanche **27 juin** : 9h00 à 11h00

En septembre **Lundi 6 sept. au vendredi 10 sept.** de **8h30 à 11h00**
Samedi 11 sept. de 9h00 à 11h00 **et dimanche 12 sept.** de 9h00 à 11h00
 Mercredi **15 sept.** de 8h30 à 11h00 et de 13h30 à 15h15
 Vendredi **17 sept.** de 8h30 à 11h00 et de 16h30 à 18h00
 Dimanche **19 sept.** de 10h30 à 12h30 pendant le Forum des Activités

Dossier d'inscription disponible à prendre à l'Accueil le matin : Catéchisme, Aumônerie, Patronage

ORDINATIONS SACERDOTALES

Samedi 26 juin à 9h30 à l'église de Saint-Sulpice, (avec retransmission de la célébration sur grand écran à l'extérieur)

Mgr Aupetit ordonnera 12 nouveaux prêtres, en particulier, Augustin Reille, originaire de la paroisse. **Il célébrera sa 1^{ère} messe à Sainte Odile dimanche 4 juillet à 11h15.** Nous l'accompagnons de nos prières !

CARNET

Baptêmes : Le 5 juin, Alix et Hugo Scheidecker – Queen Noome Doualla.

Obsèques : Le 11 juin, Antoinette Cassigneul. Le 15 juin, Jacques Rousseau.

ACCUEIL

➤ **PAR UN PRÊTRE**

Du lundi au samedi : de 16h00 à 17h00, accueil et confessions.

➤ **PAR UN LAÏC À L'ACCUEIL**

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi	Dimanche
Matin	9h30 à 12h00	9h30 à 12h00	9h30 à 12h00	9h30 à 12h00	9h30 à 12h00	9h30 à 12h00	9h30 à 12h00
Après-midi	15h30 à 18h15	15h30 à 18h15	14h à 18h15	15h30 à 18h15	15h30 à 18h15	15h30 à 18h15	

CALENDRIER DE LA PAROISSE DU 19 JUIN AU 27 JUIN 2021

Samedi 19 juin	St Romuald <i>Ste Julienne Falconieri</i>	9h00 messe (St Paul VI), crypte 11h30 messe (St Pie V), église <u>18h00</u> messe anticipée du Dimanche (St Paul VI), église
Dimanche 20 juin	12 ^{ème} dimanche du temps ordinaire 4 ^{ème} dimanche de la Pentecôte	9h30 église et <u>18h00</u> crypte (St Pie V) - 10h00 crypte, 11h15 et <u>18h00</u> église (St Paul VI) Verre d'amitié pour le départ du Père Dieudonné à la fin des messes de 9h30 et 11h15.
Lundi 21 juin	St Louis de Gonzague <i>St Louis de Gonzague</i>	<u>18h00</u> messe (St Paul VI), crypte <u>18h00</u> messe (St Pie V), église
Mardi 22 juin	de la férie <i>St Paulin</i>	8h00 messe suivie des Laudes, Chapelle N-D-Ss-Terre 9h00 à 11h30 Vestiaire Brad'Mode, crypte 11h30 à 13h00, distribution alimentaire par l'Ordre de Malte sur le parvis de l'église <u>18h00</u> messe (St Paul VI), crypte <u>18h00</u> messe (St Pie V), église
Mercredi 23 juin	Bienheureux Innocent V à 18h, Nativité de St Jean-Baptiste <i>Vigile de Saint Jean-Baptiste</i>	8h00 messe suivie des Laudes, Chapelle N-D-Ss-Terre <u>12h00</u> messe, crypte 13h45 <u>catéchisme</u> 15h15 à 17h45, fête du patronage <u>16h30</u> Adoration, église <u>17h30</u> Chapelet pour les malades, église chapelle de Notre Dame de Vie <u>18h00</u> messe (St Paul VI), crypte <u>18h00</u> messe (St Pie V), église 20h30 Catéchuménat, crypte
Jeudi 24 juin	Nativité de St Jean-Baptiste <i>Nativité de St Jean-Baptiste</i>	8h00 messe suivie des Laudes, Chapelle N-D-Ss-Terre <u>18h00</u> messe (St Paul VI), crypte <u>18h00</u> messe (St Pie V), église
Vendredi 25 juin	de la férie <i>St Guillaume</i>	8h00 messe suivie des Laudes, Chapelle N-D-Ss-Terre 17h00 <u>Catéchisme</u> <u>18h00</u> messe (St Paul VI), crypte <u>18h00</u> messe (St Pie V), église 18h00 <u>Aumônerie</u>
Samedi 26 juin	de la férie <i>St Jean et St Paul</i>	9h00 messe (St Paul VI), crypte PAS de messe à 11h30 (St Pie V) <u>18h00</u> messe anticipée du Dimanche (St Paul VI), église
Dimanche 27 juin	13 ^{ème} dimanche du temps ordinaire 5 ^{ème} dimanche de la Pentecôte	9h30 église et <u>18h00</u> crypte (St Pie V) - 10h00 crypte, 11h15 et <u>18h00</u> église (St Paul VI) 9h30 et 11h15 messe de fin d'année du catéchisme et de l'Aumônerie.

HORAIRES D'ETE du jeudi 1^{er} juillet au mardi 31 août inclus

MESSES	FÊTE DE L'ASSOMPTION
EN SEMAINE	Samedi 14 août :
Lundi au vendredi :	11h30, Vigile de l'Assomption (St Pie V) 18h00 (St Paul VI), messe anticipée de l'Assomption, église
8h30, chez les Sœurs Franciscaines, 127 av. de Villiers	Dimanche
18h00 (St Pie V), église	8h30, chez les Sœurs Franciscaines, 127 av. de Villiers
18h00 (St Paul VI), crypte	9h30 (St Pie V) – 11h15 (St Paul VI), église
Samedi :	ACCUEIL
8h30, chez les Sœurs Franciscaines, 127 av. de Villiers	PAR L'ÉQUIPE D'ACCUEIL à partir du 5 juillet
à partir du 31 juillet, 11h30 (St Pie V), église	Mardi au dimanche : 10h00 à 12h00
LE DIMANCHE – MESSES DOMINICALES	PAR UN PRÊTRE
Samedi :	Mardi au vendredi : à partir du 31/07, 17h00 à 17h45
18h00 (St Paul VI), messe dominicale anticipée, église	OUVERTURE DE L'ÉGLISE
Dimanche	Mardi au dimanche : 10h00 à 12h00
8h30, chez les Sœurs Franciscaines, 127 av. de Villiers	
9h30 (St Pie V) – 11h15 (St Paul VI), église	